



#### **Investissez** sur vos équipes Ouvrez-leur simplement e l'accès aux s

#### Ouvrez-leur simplement et gratuitement l'accès aux services de la CNCC





## Investissez sur vos équipes



## CÔTÉ COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### VALIDATION DE LA DEMANDE DE PROFIL



# Le/la commissaire aux comptes valide la demande de profil

- Cliquer sur le **lien reçu dans le mail** Ou Aller **directement sur le portail CNCC** puis
- (A) Depuis le menu, aller dans ma.cncc.fr puis Mon Profil
- (B) puis Collaborateurs
- (C) Sélectionner la/les demande(s) en attente
- (D) Accepter la/les demande(s) sélectionnée(s)

Le/la collaborateur(trice) reçoit/vent un **mail confirmant l'attribution du profil**. A partir de cette validation, le/la bénéficiaire :

- accède à l'espace <u>ma.cncc.fr</u>
- accède à la base documentaire SIDONI [https://doc.cncc.fr]
- peut s'identifier sur l'app mobile AUDIT&Cie éditée par la CNCC.
  Et recevoir les actualités de la profession. Il leur suffit de l'installer !

### PARTAGEZ CE SUPPORT AVEC VOS EQUIPES

A mettre à disposition de l'ensemble de votre équipe

d'audit pour qu'ils se créent un compte portail et **bénéficient de ces services.** 

Des questions ? Des remarques ? <u>aide.portail@cncc.fr</u>

#### Info pratique : CRCC héritée

Les collaborateurs héritent de la CRCC de rattachement du commissaire aux comptes qui a confirmé leur profil. Ils peuvent ainsi **recevoir les news de leur CRCC** dans AUDIT&Cie.



CNCC

